

PLAN DES SILOS

À MORNANT

Mornant centre-ville : un nouveau mode de collecte plus écologique et plus hygiénique à compter du 4 avril 2022.

Pour répondre aux exigences du développement durable, de l'économie circulaire et de l'ADEME (agence de la transition écologique) et pour offrir au centre-ville un cadre de vie propre, un accord a été conclu entre la mairie de Mornant et le SITOM Sud Rhône.

A partir du 4 avril, la collecte des ordures ménagères n'aura plus lieu en porte à porte pour le périmètre du centre-ville (zone rouge ci-dessous). Les habitants devront porter leurs ordures ménagères dans un des points d'apports volontaires (silos enterrés). Les autres quartiers de Mornant continueront à bénéficier du ramassage des ordures ménagères en porte à porte et pourront également utiliser les silos destinés aux OMR.

